

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**
- **Nom du produit: Dipro 0298**
- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Inhibiteurs de corrosion
- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Diffutherm B.V.
Smaragdweg 50
NL-5527 LB Hapert
Tel: +31 497 552 600
Fax: +31 497 574 105
E-mail: kam@diffutherm.nl
- **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit.
- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Tel: +31 497 552 600 (lu-ve/8.00-16.30)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02

Flam. Liq. 2 H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



GHS09

Aquatic Chronic 2 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07



GHS09

- **Mention d'avertissement Danger**

- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
naphta léger (pétrole), hydrotraité
acétate d'éthyle

naphta léger (pétrole), hydrotraité
naphta léger (pétrole), hydrotraité

- **Mentions de danger**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 1)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 Autres dangers**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs

Composants dangereux:

Numéro CE: 927-510-4 Reg.nr.: 01-2119475515-33	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-<25%
CAS: 141-78-6 EINECS: 205-500-4 Reg.nr.: 01-2119475103-46	acétate d'éthyle Flam. Liq. 2, H225; Eye Irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	10-<25%
Numéro CE: 920-750-0 Reg.nr.: 01-2119473851-33-0001	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H336	5-<10%
Numéro CE: 921-024-6 Reg.nr.: 01-2119475514-35	naphta léger (pétrole), hydrotraité Flam. Liq. 2, H225; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	5-<10%
Numéro CE: 918-668-5 Reg.nr.: 01-2119455851-35	solvant naphta aromatique léger (pétrole) Flam. Liq. 3, H226; Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; STOT SE 3, H335-H336	3-<5%

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1 Description des premiers secours**

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

(suite page 3)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 2)

- Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction**
- Moyens d'extinction:**
Sable. Ne pas utiliser d'eau.
CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.
- Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:**
Eau
Jet d'eau à grand débit
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 5.3 Conseils aux pompiers**
- Equipement spécial de sécurité:** Porter un appareil de protection respiratoire.
- Autres indications** Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
Éviter tout contact avec la peau, les yeux et vêtements.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.
- 6.4 Référence à d'autres rubriques**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
N'employer que dans des secteurs bien aérés.
- Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- Stockage:**
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker dans un endroit frais.

(suite page 4)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 3)

- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.

8.1 Paramètres de contrôle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyleVME Valeur à long terme: 1400 mg/m³, 400 ppm

- **Informations relatives à la réglementation VME:** ED 984, 07.2012

DNEL**naphta léger (pétrole), hydrotraité**

Oral	Long-term - systemic effects, general population	149 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	300 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	149 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	2085 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	477 mg/m ³ (General Population)

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	Long-term - systemic effects, general population	4,5 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	63 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	37 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Acute - Local effects, worker	1468 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, worker	34 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - local effects, worker	734 mg/m ³ (Worker)
	Acute - systemic effects, general population	734 mg/m ³ (General Population)
	Acute - systemic effects, worker	1468 mg/m ³ (Worker)
	Acute - local effects, general population	734 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - systemic effects, general population	367 mg/m ³ (General Population)
	Long-term - local effects, general population	367 mg/m ³ (General Population)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	773 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	2035 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	608 mg/m ³ (General Population)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	773 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	699 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	2035 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	608 mg/m ³ (General Population)

(suite page 5)

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 4)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)		
Oral	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General Population)
Dermique	Long-term - systemic effects, worker	25 mg/kg bw/day (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	11 mg/kg bw/day (General population)
Inhalatoire	Long-term - systemic effects, worker	150 mg/m ³ (Worker)
	Long-term - systemic effects, general population	32 mg/m ³ (General Population)

· PNEC**CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle**

Aquatic compartment - freshwater	0,26 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - marine water	0,026 mg/L (not specified)
Aquatic compartment - sediment in freshwater	0,34 mg/kg sed dw (not specified)
Aquatic compartment - sediment in marine water	0,034 mg/kg sed dw (not specified)
Terrestrial compartment - soil	0,22 mg/kg dw (not specified)
Sewage treatment plant	650 mg/L (not specified)

· Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition**· Equipement de protection individuel:****· Mesures générales de protection et d'hygiène:**

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

· Protection respiratoire:

Filtre AX

· Protection des mains:

Gants de protection

· Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

Caoutchouc fluoré (Viton)

Recommended thickness of the material: $\geq 0,12$ mm

· Temps de pénétration du matériau des gants

> 480 min.

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· Protection des yeux:

Lunettes de protection hermétiques

· Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.

FR

(suite page 6)

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 5)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
· Indications générales.	
· Aspect:	
Forme:	Liquide
Couleur:	Blanchâtre
· Odeur:	Caractéristique
· Seuil olfactif:	Non déterminé.
· valeur du pH:	Non déterminé.
· Changement d'état	
Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	60 °C
· Point d'éclair	-5 °C (DIN 53213)
· Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
· Température d'inflammation:	> 200 °C
· Température de décomposition:	Non déterminé.
· Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
· Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Limites d'explosion:	
Inférieure:	0,6 Vol %
Supérieure:	10,5 Vol %
· Pression de vapeur à 20 °C:	98,3 hPa
· Pression de vapeur à 50 °C:	306 hPa
· Densité à 20 °C:	1,02 g/cm³ (DIN 51757)
· Densité relative.	Non déterminé.
· Densité de vapeur.	Non déterminé.
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé.
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
· Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	690 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
· Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	50,8 %
· Teneur en substances solides:	47,0 % (DIN 53216)
· 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.
· VOC (EU):	50,77 %
· VOC (EU):	517,9 g/l

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.2 Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 7)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 6)

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Monoxyde de carbone

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5840 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (RAT)
Inhalatoire	LC50/4 h	> 23,3 mg/l (RAT)

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

Oral	LD50	4935 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC50/4 h	1600 mg/l (RAT)
	LC50/96 h	230 mg/l (pimephales promelas)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5000 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>2800 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC 50	>23,3 mg/l (RAT)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oral	LD50	>5840 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>2920 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>25,2 mg/l (RAT)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

Oral	LD50	3492 mg/kg (RAT)
Dermique	LD50	>3160 mg/kg (RABBIT)
Inhalatoire	LC50/4 h	>6193 mg/l (RAT)

· Effet primaire d'irritation:

· Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

· Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

· Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Indications toxicologiques complémentaires: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

FR

(suite page 8)

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 7)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**· 12.1 Toxicité****· Toxicité aquatique:****naphta léger (pétrole), hydrotraité**

LL50/96 h	> 13,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	10-30 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

CAS: 141-78-6 acétate d'éthyle

EC50/ 24 h	3090 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
------------	---------------------------

naphta léger (pétrole), hydrotraité

LL50/96 h	>13,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	10-30 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

naphta léger (pétrole), hydrotraité

LL50/96 h	11,4 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
EC50/48 h	10 mg/l (PHAEOPHYTA)
EL50/48 h	3 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	30-100 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

solvant naphta aromatique léger (pétrole)

LL50/96 h	9,2 mg/l (SALMO GAIRDNERI / ONCORHYNCHUS MYKISS)
EC50/48 h	7,4 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/48 h	3,2 mg/l (DAPHNIA MAGNA)
EL50/72 h	2,9 mg/l (SELENASTRUM CAPRICORNUTUM)

· 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**· Effets écotoxiques:****· Remarque:** Toxique chez les poissons.**· Autres indications écologiques:****· Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Dans les eaux, également toxique pour les poissons et le plancton.

Toxique pour les organismes aquatiques.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**· PBT:** Non applicable.**· vPvB:** Non applicable.**· 12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****· 13.1 Méthodes de traitement des déchets****· Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Traiter comme déchet dangereux.

· Catalogue européen des déchets

08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

(suite page 9)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 8)

HP 3	Inflammable
HP 4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP 5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration
HP 14	Écotoxique

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· **14.1 Numéro ONU**

· **ADR,RID,ADN, IMDG, IATA**

UN1139

· **14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

· **ADR/RID/ADN**

1139 SOLUTION D'ENROBAGE, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT, Dispositions spéciales 640D

· **IMDG**

COATING SOLUTION (HEPTANES, Naphtha (petroleum), hydrotreated light), MARINE POLLUTANT

· **IATA**

COATING SOLUTION



· **Classe**

· **Étiquette**

3 Liquides inflammables.

3



· **Class**

· **Label**

3 Liquides inflammables.

3

· **14.4 Groupe d'emballage**

· **ADR,RID,ADN, IMDG, IATA**

II

· **14.5 Dangers pour l'environnement:**

Le produit contient matières dangereuses pour l'environnement : naphta léger (pétrole), hydrotraité

Oui

· **Marine Pollutant:**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **Marquage spécial (ADR/RID/ADN):**

Signe conventionnel (poisson et arbre)

· **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Attention: Liquides inflammables.

· **Indice Kemler:**

33

· **No EMS:**

F-E,S-E

· **Stowage Category**

B

· **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC**

Non applicable.

· **Indications complémentaires de transport:**

Transport classification ADR/IMGD repose sur l'emballage >30ltr(IMDG), <450ltr(ADR).

(suite page 10)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 9)

<p>- Pour les autres unités d'emballage, différents formats peuvent s'appliquer.</p>	
ADR/RID/ADN	5L
Quantités limitées (LQ)	Code: E2
Quantités exceptées (EQ)	Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 500 ml
Catégorie de transport	2
Code de restriction en tunnels	D/E
IMDG	5L
Limited quantities (LQ)	Code: E2
Excepted quantities (EQ)	Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml
"Règlement type" de l'ONU:	UN 1139 SOLUTION D'ENROBAGE, DISPOSITIONS SPÉCIALES 640D, 3, II, DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
- Pictogrammes de danger**



GHS02 GHS07 GHS09

- Mention d'avertissement Danger**

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

naphta léger (pétrole), hydrotraité
acétate d'éthyle
naphta léger (pétrole), hydrotraité
naphta léger (pétrole), hydrotraité

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.

(suite page 11)

FR

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 10)

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

· Catégorie SEVESO

E2 Danger pour l'environnement aquatique

P5c LIQUIDES INFLAMMABLES

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas 200 t

· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut 500 t

· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Prescriptions nationales: Tableau des maladies professionnelles: N° 84

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	50,8

· Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux I (Classification propre): peu polluant.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

· Service établissant la fiche technique: Product safety department.

· Contact: kam@diffutherm.nl

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

ICAO: International Civil Aviation Organisation

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Flam. Liq. 2: Liquides inflammables – Catégorie 2

Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3

Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

(suite page 12)

FR

Date d'impression : 13.10.2016

Numéro de version 11

Révision: 13.10.2016

Nom du produit: Dipro 0298

(suite de la page 11)

Asp. Tox. 1: Danger par aspiration – Catégorie 1

Aquatic Chronic 2: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 2

· * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR